

Choix et contraintes des terrains en sciences sociales

Synthèse collective*

L'Atelier Terrain: un débat collectif sur le statut du Terrain dans les sciences sociales et sur les rapports des chercheurs aux terrains.

Le principe du débat a été défini d'emblée pour interroger collectivement la notion de terrain. Pour ce faire, l'ensemble des participants était convié à proposer un texte faisant état de ses recherches de terrain et de ses rapports au terrain. Ces textes étaient disponibles en ligne avant la tenue de l'École d'Été. Ils sont un moyen de faire émerger des axes de réflexion quant aux terrains des sciences sociales. Ils ont été consultés par tous, permettant de mieux connaître l'état des recherches des participants à l'atelier, le contexte dans lequel s'inscrivent ces recherches ainsi que les positionnements scientifiques de chacun.

Cette démarche amène à penser le terrain au travers des expériences personnelles de chercheurs. À ce titre, le terrain est à la fois objet et notion. Au titre d'objet, il est le temps et le lieu de l'observation et de la construction d'un rapport personnel du chercheur avec le sujet de ses recherches. En tant que notion, le terrain signifie l'ensemble des postures et des pratiques de recherche, par essence variées, visant à rapprocher le chercheur d'une réalité palpable, mesurable, parfois même jusque-là inconnue de lui au préalable. L'une et l'autre de ces deux facettes du terrain se conjuguent pour faire de celui-ci une étape obligée: celle de la rencontre du chercheur et de l'objet de ses recherches, mais aussi celle d'une introspection du chercheur quant à son rapport intime avec le sujet dont il traite.

Parmi les dix-sept participants de l'atelier Terrain, les deux co-organisateurs, B. Chaudet et E. Bioteau ont entrepris de rédiger un compte rendu des débats, s'appuyant sur les notes prises durant les deux journées et par la suite complété par les deux auditrices de l'atelier, A. Volvey et O. Louiset, avec la volonté d'inclure les positions de chaque participant. Ce texte a ensuite été

relu par tous: les passages invalidés par les uns ou les autres ont pu être repris collectivement, jusqu'à ce que soit proposée une ultime validation du fond des propos échangés à l'occasion de la tenue de cet atelier.

Initialement, le texte s'appuyait sur les remarques ponctuelles ou comptes rendus d'expériences personnelles formulés par les différents participants. Cette méthode s'avère toutefois complexe à la lecture pour toute personne extérieure aux débats. C'est pourquoi dans un souci de clarification, la plupart des interventions individuelles ont été éliminées de ce texte-ci, pour ne privilégier que les conclusions validées collectivement à partir du texte d'origine.

La restitution de ces débats est donc riche de témoignages personnels qui sont autant de clés de lecture du terrain dans les sciences sociales. Mais elle comporte cependant une limite essentielle, défaut de sa qualité: elle n'a pas la profondeur de vue, ni vocation à l'être, d'un état des lieux de la production et de la pensée scientifique sur la notion de terrain. Le terrain est un objet complexe et, assurément, tant il met en jeu des procédures de construction de soi, par définition propres à chaque chercheur.

Tout individu produit une lecture différenciée du terrain. Le terrain est-il alors un acte personnel qui ferait de toute pratique un processus singulier? Par acte, sont ici entendus l'engagement dans une pratique de terrain et ce que cela suggère en termes d'enjeux relationnels entre le chercheur et le terrain de ses recherches. Mais toute pratique renvoie à des processus de cognition et de formation identitaire que les sciences peuvent interpréter et mesurer, et ainsi rattacher à des actes collectifs. Le terrain s'en trouve-t-il déformé: interprété différemment par le fait de cultures, d'origines géographiques, etc., distinctes?

À l'occasion de ces échanges, trois axes sont apparus essentiels à la compréhension du statut du terrain dans les sciences sociales. Ces trois axes nourrissent le plan suivant, qui fait office de sommaire de restitution du contenu de ces débats.

(*) Odette Louiset, Anne Volvey, Cécilia Bordas, Pauline Bosredon, Linda Bouifrou, Marion Cauhope, Lucie Desjouanet, Frank Dorso, Marie-Bénédicte Guérin, Cédric Le Bodic, Mathieu Petite, Jean Rivière, Aude Rouger, Pierre Sintès, Fatima Tahraoui, Emmanuel Bioteau, Béatrice Chaudet.

A. Le terrain dans la recherche: étape, passage obligé, méthode ?

1- Antériorité, postériorité? Place du terrain dans un processus de recherche

2- Le terrain est un « ailleurs »

3- Le chercheur face à « son » terrain: la quête d'une légitimité ?

B. Les écueils ou dangers méthodologiques du terrain

1- « Limiter spatialement le terrain »

2- Comparer différents terrains

3- À chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes

C. Rendus et représentations du terrain

1- Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo

2- Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain:

Conclusion

Remarques formulées par les auditrices de l'atelier, au cours de la séance plénière conclusive

LE TERRAIN DANS LA RECHERCHE : ÉTAPE, PASSAGE OBLIGÉ, MÉTHODE ?

Cette remarque en guise de titre et d'introduction à ce premier thème de réflexion a été formulée à plusieurs reprises, et de manières différentes, au cours des débats tenus dans l'atelier.

Rappelons que chacun des participants lit le terrain au travers de sa propre expérience qui, ici, est celle de la thèse ou de quelques recherches récentes. La thèse est un temps de recherche, mais chacun s'accorde à dire qu'elle n'est pas l'aboutissement d'une recherche engagée: c'est une forme de restitution, fortement empreinte d'exigences académiques quant aux rythmes de la recherche et à son rendu par l'écrit et l'exposé oral. La recherche en elle-même se poursuit bien au-delà de la réalisation de la thèse d'une part, et surtout peut évoluer dans ses formes et ses thématiques, voire problématiques, par la suite.

Se pose alors la question de savoir si l'on doit définir le terrain par la recherche ou le terrain pour la recherche? Derrière ce questionnement se dissimule finalement une question de fond sur l'étape du choix du terrain: le choix du terrain a-t-il évolué au gré de la

recherche ou est-il considéré comme une constante ?

1. Antériorité, postériorité? Place du terrain dans un processus de recherche

Certains sujets de recherche renvoient à des terrains précis. Il peut s'agir de travailler sur un terrain imposé, suite à l'obtention d'un contrat régional par exemple. Il peut aussi s'agir de s'appuyer sur les facilités que procure un terrain connu du chercheur ou abondamment traité dans la littérature scientifique. Enfin, certains questionnements de recherche spécifiques portent sur un terrain précis: les études insulaires par exemple. Toutefois, la plupart des expériences personnelles montrent que le choix du terrain est le fruit d'allers-retours incessants entre le champ spatial de l'étude et les cas particuliers mis à jour. Par cet intermédiaire, les hypothèses de travail sont constamment retravaillées par le jeu d'une redéfinition constante du périmètre scientifique et spatial de l'étude: un jeu entre trois pôles qui seraient la nature du terrain, les contraintes du projet de recherche et les partis pris théoriques du chercheur.

Deux hypothèses s'opposent dès lors. La première veut que le choix des terrains s'apparente à un choix de lieu de vérification des hypothèses. Dans cette optique, le terrain peut être considéré comme étant l'étape centrale de la recherche: il est plus qu'un lieu de vérification des hypothèses dans la mesure où celles-ci évoluent au fil de la recherche. Le terrain doit être entendu comme un moyen plus que comme une finalité. Ainsi, il faut accepter de replacer le terrain entre la réalité observée et les représentations; lesquelles représentations sont autant celles des personnes abordées que celles construites par le chercheur au contact du terrain. Autrement dit, on ne peut pas dissocier l'image que se construit le chercheur et la réalité du terrain; elles deux construisent progressivement le terrain de recherche.

Ces différents constats suggèrent que le terrain est à la fois un construit et un support. Mais il est possible d'approfondir la réflexion sur le statut du terrain en considérant la part sensible du rapport du chercheur au terrain. Le terrain est-il en tant qu'objet géographique, le « porteur » du projet géographique? Ou bien est-il la condition d'existence de ce projet: en tant que ce projet répond à un désir particulier du chercheur?

Ce second questionnement renvoie implicitement à la deuxième hypothèse formulée: celle d'un terrain

devant être considéré comme une étape clé de la recherche scientifique plutôt qu'une étape centrale. Le définir comme étape centrale reviendrait à souligner l'existence d'une recherche entièrement basée sur le recours au terrain. Rappelons que le recours au terrain n'est pas la seule manière de mener une recherche. Rappelons, aussi, que le terrain est une étape, parmi d'autres (écriture, restitution) du travail de recherche.

À plusieurs reprises, en fonction de la teneur des débats, la notion de *fieldwork* a été débattue. Les phases de *work* (travail) et de *field* (aire ou champ d'action) sont conçues séparément dans la géographie française tandis que la notion de *fieldwork* en langue anglaise renvoie à une démarche globale du chercheur qui, au cours d'une même phase, est à la fois en posture de pratique du terrain et d'élaboration de la pensée scientifique portant sur l'objet étudié. D'où aussi l'usage du terme *fieldworking*, qui rend compte du processus à l'œuvre: il s'agit presque d'un « pouvoir faire » plus que d'un simple « faire avec ». De la sorte, on rejoint aussi, à travers cette réflexion, l'absence de séparation entre construction théorique et approche empirique. Le terrain devient une démarche de recherche plutôt qu'une étape de cette dernière.

2. Le terrain est un « ailleurs »

La réflexion sur ce second thème s'engage suite à un questionnement posé par A. Volvey: « Qu'est-ce qu'être du lieu (sous-entendu de l'étude), qu'est-ce qu'être (se sentir) étranger (au lieu de l'étude)? ». Ce questionnement peut être détaillé en plusieurs autres, qui serviront de trame au développement du thème:

- Qu'est ce qu'être d'ici ou d'ailleurs, du dedans ou du dehors?

- La situation de terrain, telle qu'on l'a créée, est-elle une situation d'ailleurs? Ce questionnement réfère aux distances culturelles et/ou sociales qui se font jour au-delà de la seule distance géographique et du fait « d'être du lieu ».

- L'ailleurs est-il ce qui se trouve au-delà de notre enveloppe corporelle? On rejoint alors un débat s'inscrivant dans un rapport ontologique au monde, qui questionne l'individu chercheur dans son rapport intime au monde.

- L'ailleurs est-il rencontré lorsqu'on interroge des individus différents de soi bien que vivant dans le même lieu, le même territoire, etc.: individus culturellement,

socialement, linguistiquement... distincts?

Ce second thème renvoie donc autant à l'aptitude du chercheur à travailler sur des terrains proches ou lointains qu'aux postures de recherche face à ces derniers. Les débats se sont essentiellement développés autour d'expériences personnelles des uns et des autres; nous faisons le choix de les détailler, afin d'enrichir l'argumentaire sur lequel par ailleurs reposent les propositions réflexives.

- Pour P. Bosredon, le terrain est forcément un ailleurs parce qu'il nous met, plus que toute autre situation de recherche, dans la peau du chercheur et qu'il établit de fait une distance entre le chercheur et l'objet de recherche. Paradoxalement, c'est le moment du contact le plus intime avec l'objet de recherche (contact qui se fait par le biais des entretiens, des observations...). En même temps on ne s'en sent jamais plus étranger qu'à ce moment-là, car à notre identité se superpose celle du chercheur face à un objet d'étude différent, autre par nature. L'expérience même du terrain met donc le chercheur en position d'ailleurs.

- Les débats sur un ailleurs possible au travers d'un terrain proche s'ouvrent, et reposent essentiellement, sur des témoignages d'expériences de pratiques de terrains de recherche au sein de la ville de résidence des chercheurs. M-B. Guérin, travaillant sur des quartiers du Mans (au travers de l'approche de familles) précise que le jeu de la proximité est important dans son cas. Cela permet de mener ses entretiens et de diffuser des enquêtes annuelles. Cela permet de surcroît de comprendre les intentions des familles considérées. Elle connaît la région, est au fait des représentations qui ont cours, connaît aussi l'histoire locale. Une autre participante, F. Tahraoui, prend alors le relais disant qu'elle aussi travaille sur un espace proche. Elle y trouve les mêmes avantages, ajoutant même que cela permet de travailler sur la longueur, tout en restant en contact et au fait des moindres évolutions. Elle a même eu recours à des enquêtes rétrospectives (sur 10 ans). Dans ces deux cas, le fait d'être du lieu (ou proche de celui-ci) se révèle un avantage méthodologique autant, sinon plus, que réflexif.

- A. Rouger expérimente quant à elle un autre type de proximité, non géographique, à ses terrains, puisqu'elle travaille sur un champ professionnel (le journalisme) au sein duquel elle a elle-même exercé des fonctions pendant un temps. Cette expérience journalistique

antérieure peut pratiquement être assimilée, selon elle, à une forme d'observation. Cependant, sa proximité au terrain a pu lui poser problème car cela implique de dissocier clairement son travail de chercheuse et son expérience professionnelle. Il importe également de lutter contre un certain sentiment d'évidence (le piège d'un « cela va de soi ») qui peut gêner les échanges entre le chercheur possédant une expérience journalistique et les journalistes interrogés sur le terrain.

- L'ailleurs est parfois au pied de chez soi... la question de la distance n'est pas tant physique que culturelle. L'expérience de C. Le Bodic concernant des terrains proches se révèle presque caricaturale au regard d'un terrain pratiqué au quotidien (son quartier de vie). C'est de ce même terrain dont sont issues les plaintes sur lesquelles il doit travailler. Cette proximité trop forte l'a affecté, au point de changer son regard sur son quartier, mais aussi d'avoir à envisager une méthode de travail et d'analyse différente de celles qu'il pratique. De plus, pour ne pas risquer que la subjectivité, cependant inévitable, n'interfère trop avec la recherche, les entretiens menés dans le cadre de cette étude l'ont été par un sociologue. Ce dernier témoignage interroge les possibilités de travailler sur son espace de vie et implicitement celle du recul nécessaire par rapport à son espace d'étude. Le protocole de recherche établi a permis ce recul : mais il s'agit d'une étude portant sur des écrits. Qu'en est-il d'une recherche confrontant le chercheur à ses proches, de manière directe ? Au final la question se pose de savoir si ce n'est pas la situation de terrain qui crée l'ailleurs. Il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur : il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

Cette réflexion se prolonge par un second temps consacré aux terrains lointains.

La ville d'Harar telle que P. Bosredon la concevait avant de s'y rendre, centre ancien classé par l'UNESCO et une ville nouvelle, revêt une réalité spatiale et sociale plus complexe, qui l'a obligée à un exercice de redéfinition. La vision qu'elle en avait, largement calquée sur celle qu'en propose l'UNESCO, était en effet partielle et niait la diversité sociale de la ville majoritairement composée d'ethnies non Harari qui ne rattachent ni leur identité ni leur histoire à la vieille ville d'Harar. Il lui a donc fallu prendre en compte les jeux de pouvoir locaux

entre Harari, minoritaires en nombre mais politiquement dominants, et non Harari, et changer sa représentation de la ville. Par ailleurs, il lui a été nécessaire de prendre en compte un groupe social important et pourtant extérieur à la ville d'Harar proprement dite : la diaspora harari, politiquement et socialement influente. La constitution du terrain de ses recherches, sa réalité sociale tout autant que ses limites spatiales, ont donc nécessairement évolué au fil de sa pratique. Il lui a aussi fallu apprendre la langue locale et s'approprier un langage et des modes de représentations distincts de ceux qu'elle connaît en France. Ainsi la définition de l'urbain diffère entre France et Éthiopie : en général, l'urbain est une préoccupation très occidentale, qui n'a pas la même résonance partout dans le monde. Au-delà de l'exemple de la ville (ou de l'urbain au sens large), il en va de même des identités et des territoires. On est parfois obligé de substituer territoire par ethnie, quitte à opter pour un discours qui s'affranchit des cadres spatiaux ou sémantiques choisis ou habituels au chercheur.

Être dans la peau d'un étranger est à double tranchant. Être étranger permet une mise à distance toujours pratique lorsque l'on ne veut pas être trop « atteint » par son terrain.

Pour autant, on n'est jamais totalement étranger au terrain de ses recherches, aux risques conjoints de modifier par sa propre présence l'équilibre socio-spatial constaté a priori et de restituer l'information a posteriori en étant soi-même marqué par cette expérience : en diffusant un discours empreint de nos propres représentations. Cela renvoie à la légitimité du rapport du chercheur au terrain de ses recherches.

3. Le chercheur face à « son » terrain : la quête d'une légitimité ?

Au-delà de la légitimité recherchée par les sciences sociales face à d'autres sciences, se pose la question de la quête de légitimité par le chercheur lui-même. Se pose ainsi en filigrane la question des regard(s) porté(s) sur le chercheur lorsqu'il est sur « son » terrain : regards portés par les habitants, par ses pairs, par lui-même... L'attitude du chercheur face à son terrain et par ses pratiques de terrain doit être entendue comme telle : le terrain nous affecte autant que nous risquons de l'affecter par notre présence. Partant de là, toute quête d'objectivité relève d'une utopie, et d'une certaine forme de mimétisme entre les résultats de recherche des

sciences sociales et ceux des sciences de la matière; alors même que les débats actuels dans ces dernières sous-entendent une permanente subjectivité du chercheur dans ses choix de recherche.

L'expression « mon » terrain pose la question des rapports identitaires du chercheur au terrain construits à travers la dimension spatiale de la pratique. « Mon » terrain, c'est une question d'appropriation et de définition de soi à travers ce qui est approprié. Or l'appropriation repose sur une pratique à dimension spatiale d'une aire instaurée en ressource matérielle et immatérielle de la recherche.

Ce sont les significations de cette appropriation que dévoile l'expression « mon » terrain et toutes les stratégies de « défense » du terrain ou de « mise en communauté » de terrains partagés. D'un point de vue épistémologique, cela suppose qu'on considère le terrain non pas seulement comme une ressource matérielle de la recherche (un gisement) mais comme une ressource immatérielle, et qu'on y engage la question de la signification du terrain pour le chercheur.

L'objectivité est de plus en plus remplacée par la réflexivité dans l'écriture anglo-saxonne en sciences sociales. Elle permet de souligner une variation de projet scientifique: on n'est plus en quête d'un absolu, d'une connaissance parfaite et inébranlable, mais bien plus dans celle d'un instantané, d'une interprétation inscrite dans le temps qui répond à des effets de situation et qui est inextricablement liée à la personnalité du chercheur. Il faut, sur le terrain, se mettre dans la posture de l'enquêteur selon A. Volvey: il y a ici une obligation de distance qui demande réflexion d'une part, et qui questionne l'attitude du chercheur d'autre part.

D'après F. Dorso, cette question revêt un sens pratique, à travers le terme de circularité, qui évoque le retour des connaissances produites vers les personnes avec lesquelles le chercheur est entré en contact durant sa recherche (les interrogés, les observés... selon les méthodologies de terrain). Alors que la question de l'intériorité/extériorité semble relativement abstraite (sans doute le chercheur n'est-il jamais dans une posture d'extériorité totale vis-à-vis du terrain) ou que la notion du *field-working* recouvre une dimension philosophique de la pratique scientifique, la « circularité » ici mise en avant porte sur les modalités concrètes de restitution, de retour des connaissances produites. Celles-ci peu-

vent poser quelques problèmes particuliers dans le cas de situations sociales ou politiques tendues. Par ailleurs, il est essentiel de considérer que les personnes présentes sur le terrain (habitants, acteurs, agents, c'est selon...) contribuent à co-produire les connaissances.

Au final pourtant, c'est presque toujours le chercheur qui élabore la connaissance légitime, et toujours lui qui la produit sous une forme fixée: celle d'un discours, d'un texte... Comment, alors, resituer la co-production?

Tout chercheur n'a pas, non plus, la possibilité de travailler sur les terrains de son choix. Il est des terrains plutôt voulus ou souhaités par le chercheur, que l'on peut définir comme des terrains « types ». Mais les terrains choisis, s'ils répondent au type souhaité, sont dans certains cas limités dans l'espace, socialement, temporairement, juridiquement... par le chercheur (questions éthiques ou de faisabilité) ou par la conjoncture durant laquelle se développe la recherche. Différents témoignages des participants, et combien d'expériences connues, renvoient à la difficulté de travailler sur des terrains au sein desquels se développent des pandémies, des conflits, etc.

De même que des terrains peuvent être interdits, d'autres sont difficilement accessibles et supposent un protocole particulier, adapté aux contraintes révélées par un premier contact par exemple. Devant les réticences de la population face aux enquêteurs et constatant les limites linguistiques et sociales d'une coopération avec des chercheurs locaux, L. Bouifrou a fait le choix d'une immersion dans les *slums* au travers de deux prises de fonctions pour le compte d'ONG. Permettant l'observation participante, cette insertion l'enjoint cependant à dissimuler son identité de chercheuse, au risque de générer des conflits en marge de, ou suite à, sa recherche: en quête de neutralité, le chercheur opérant par le biais de cette méthode ne peut cependant que constater sa propre influence, par le biais de sa présence active, sur le terrain – plus qu'une question de posture, cela pose la question de l'objectivité des sources ainsi obtenues et de la légitimité du chercheur – renvoi vers la question éthique autour du sentiment de trahison, réciproque, qu'il peut en surgir.

D'autres risques se font jour. Le discours du chercheur peut avoir des conséquences néfastes quant au devenir des liens sociaux dans l'espace étudié. L'exi-

gence en retour de la recherche est donc de parvenir à limiter ce risque en usant de divers artifices. Doit-on dès lors minimiser les résultats de sa recherche, voire les dissimuler? Dans certains cas, les situations sociales observées peuvent être qualifiées de fragiles : espaces-temps de pratiques éphémères, qui jouent par exemple un rôle de soupape de tensions sociales, politiques ou économiques... Ces formes labiles trouvent une existence possible dans l'ombre, l'opacité ou l'invisibilité. L'observation de ces formes pose problème à deux moments. Au cours de la phase d'observation : elles nécessitent une observation discrète ou participante – avec les influences qui ont déjà été évoquées sur de telles situations. Lors de la production et de la diffusion de la connaissance scientifique ensuite : le discours scientifique n'est jamais déconnecté du monde, il est parfois même commandité, et la mise en lumière de certaines formes sociales peut mettre en péril leur existence. Au nom de quoi opérera-t-on dès lors ce choix? Comment définira-t-on une forme comme fragile, et devant donc être protégée? Cela renvoie finalement à une valorisation implicite de cette forme.

Nous rejoignons ici des débats éthiques : s'ils ne sont pas l'objet de cet atelier, nous ne pouvons toutefois en faire abstraction. Ils questionnent, entre autres, la posture du chercheur face au terrain de sa recherche. Ils interrogent aussi quant aux finalités envisagées de la recherche engagée.

Résumons les principales conclusions formulées au sujet de ce qu'est le terrain dans les sciences sociales.

(1) Le terrain est une étape de la recherche et ne doit pas être toute la recherche ; ce qu'A. Volvey évoque en rappelant qu'au travers des discussions et des cas abordés/positions individuelles de chercheurs, il y a un problème d'adaptation du terrain au sujet : nous touchons là le paradigme de l'idéal-type.

Différentes remarques des participants à l'atelier conduisent à penser que le travail de recherche vise une compréhension et une explicitation les plus précises possibles de l'objet étudié. Ces remarques replacent le chercheur dans une position extérieure au terrain de ses recherches, avec lequel il doit composer. Il doit se doter des outils nécessaires à une lecture la plus

exhaustive possible des caractéristiques du terrain d'étude. Mais il y a dans ces termes une certaine forme d'utopie : il s'agit là de la question de la quête d'exhaustivité soutenue dans l'approche vidalienne du terrain, suivant l'explication d'A. Volvey : dans cette optique, qui a profondément marqué la géographie française, mais dont l'ethnologie ou l'anthropologie ne sont finalement que peu éloignées, l'objectif est d'obtenir une couverture exhaustive de l'objet de recherche.

(2) Bien au contraire, il est nécessaire de se doter de lieux et/ou de situations et/ou de temps de prospection (observation) approfondie qui structureront l'analyse par la suite : les « fenêtres d'observation » évoquées par P. Sintès, les espaces-laboratoires proposés par la géographie sociale.

(3) Le terrain et les observations de terrains doivent être restitués à différents publics ; de la même manière, tout ce qui caractérise un terrain d'étude n'est pas observable de la même façon et n'a pas la même valeur aux yeux de l'observateur en fonction de son point de vue, de sa distance face au terrain, de ses objectifs et positionnements théoriques.

Ces différentes conclusions se coordonnent pour faire du terrain des sciences sociales un objet complexe. Les deux dernières remarques introduisent deux nouveaux champs de réflexion : l'un sur les méthodes et l'autre sur la restitution des résultats d'études de terrain. Ces deux champs forment la trame des deux points suivants.

B- LES ÉCUEILS OU DANGERS MÉTHODOLOGIQUES DU TERRAIN

Tous les participants, de même que tous les chercheurs, ne considèrent pas le terrain de leurs recherches suivant de mêmes échelles. Le terrain ne s'inscrit pas pour tous dans le même espace. Il ne revêt pas non plus les mêmes significations, ce qui renvoie ici à la question des regards portés sur le terrain. Au final, considérer ces trois divergences de vues conduit à s'interroger sur les manières de comparer des terrains, et sur les apports attendus de la comparaison.

1. « Limiter spatialement le terrain » : le terrain entendu comme objet ou espace d'étude...

À défaut de limiter le terrain d'une recherche, tout chercheur court le risque de ne pas pouvoir stopper une démarche systémique : il y aura toujours à voir plus loin – et autant d'informations susceptibles de renseigner la recherche.

Rendant compte de son expérience, A. Rouger intervient en faisant part de sa difficulté personnelle à limiter son terrain : elle part d'une problématique qui va être par la suite transformée par les pratiques de terrain. Il y a derrière cela l'idée d'une réadaptation permanente. Dans son cas, c'est d'abord l'échelle de la comparaison qui a été amenée à évoluer. À mesure que sa problématique s'éloignait de questionnements relatifs au territoire régional, le fait de comparer des régions lui est apparu comme moins pertinent. Elle a alors été amenée à redéfinir ses terrains, choisissant de comparer trois quotidiens régionaux – passant ainsi d'une comparaison entre des territoires à une comparaison entre des « objets à dimension spatiale ». C'est ici la question de l'adaptation du terrain de la recherche aux objectifs de recherche qui fait débat. Se pose dès lors un questionnement de fond qui, lui aussi, renvoie à des débats d'ores et déjà détaillés dans les thèmes précédents : l'existence d'un terrain de thèse/recherche est-il conditionné par les délimitations géographiques que le chercheur est en mesure de justifier ? Il existe un réflexe de géographe suivant lequel terrain égal espace. En prolongement de cette réflexion, le réflexe du géographe serait d'entendre et de comprendre la notion de terrain comme un espace : lieu ou territoire de recherche spatialement défini.

Car derrière la quête de limites, n'y a-t-il pas l'envie d'atteindre un terrain idéal, auquel se superpose l'objet d'étude ? Dans ce sens, objet et terrain seraient confondus. Dans la démarche de travail de terrain, le terrain n'a pour limites que celles que l'on veut bien lui fixer. Il faut donc prendre garde à la volonté de toujours délimiter un terrain. C'est selon O. Louiset un « tic » de géographe dont il faut tenter de se dégager. On peut admettre des limites floues, peu définies. Le tout est de savoir ce qui fait l'originalité du terrain.

La limite du terrain est aussi et surtout fonction du sujet et de l'objet d'étude. Dans le cas développé par P. Bosredon, l'objet d'étude est la ville dont le centre ancien est classé patrimoine de l'humanité. Le terrain s'est donc naturellement limité aux aires urbaines : d'Harar dans un premier temps et d'Alep dans un

second temps. Mais il peut bien sûr s'élargir ou englober des groupes sociaux non spatialisés si le sujet le réclame. Le tout est de pouvoir justifier ce qui constitue le terrain spécifique d'une recherche. P. Bosredon fait par la suite remarquer que sans limites il n'est pas de terrain mais que, si ces limites ne sont pas perceptibles en tant que telles, elles restent celles définies par le chercheur.

Mais les limites du terrain sont aussi des limites culturelles et/ou sociales, voire linguistiques. Dans le cadre de ses travaux sur les plaintes d'habitants d'un quartier de Rennes, le terrain est imposé d'emblée à C. Le Bodic, de même que la problématique si l'on entend par terrain l'origine spatiale de son objet d'étude. Néanmoins, il fait le choix de ne pas s'auto prescrire de limites spatiales et envisage le terrain comme étant constitué du « tissu relationnel des habitants du quartier ». Il aborde ce terrain par les pratiques des habitants du quartier. Par le terrain il essaie ainsi de donner une consistance dynamique et en perpétuel changement à ce qui au départ n'en avait pas : une unité de lieu et de contraintes. Le rapport à l'espace n'est pas ici un objectif de recherche, mais il permet de mieux expliciter une situation qui renvoie à des représentations, à des discours et, au fond, à des référents socio-culturels et à l'intime.

2. Comparer différents terrains

La comparaison correspond au fait d'envisager ensemble deux ou plusieurs objets de pensée pour en chercher les différences ou les ressemblances. Comment cependant évaluer la validité des comparaisons ? Comparer, c'est prendre en compte la diversité des sociétés et en saisir les singularités.

P. Bosredon par exemple compare deux villes : Alep en Syrie et Harar en Éthiopie. Dans ce cas elle évoque la complexité de légitimer les terrains choisis dans leurs limites spatiales et sociales. A. Rouger, quant à elle, évoque des possibles comparaisons malgré des différences marquées entre les terrains observés. La question de l'échelle de la comparaison a fait l'objet de ses réflexions au fil de l'évolution de sa problématique et de ses hypothèses. Mais c'est surtout la comparabilité des terrains qui lui a posé problème, entraînant finalement la mise en parallèle d'études de cas, chaque terrain étant considéré dans sa globalité et dans sa singularité. Ce sont des cas, et non des variables, qui sont alors mis

en parallèle.

Il semble émerger un consensus suivant lequel le recours à la comparaison, au même titre que la multiplication des terrains, est un des moyens mis en œuvre par la recherche pour rendre lisible – donner du sens à – un objet spatial. Toutefois la comparaison est-elle méthode ou posture de recherche ?

La comparaison, comme la multiplication des terrains, confronte le chercheur à plusieurs inconnues. Il doit dès lors se doter des moyens de garantir sa propre réflexivité quant à chacun des objets abordés. Pour autant, il ne faut pas entendre comparaison et multiplication de terrains de la même manière. M. Petite n'a pas spécifiquement recours à la comparaison malgré la multiplication de terrains. Ce dernier considère la multiplication des terrains comme un atout plus qu'une faiblesse, même si elle nécessite une adaptation, voire une réorientation, de la problématique. Un consensus se dégage sur le fait que la comparaison, plutôt qu'une méthode, est une posture du chercheur face aux différents terrains qu'il mobilise.

Pour comparer, il faut disposer d'un langage commun... lequel va a priori à l'encontre de la mobilisation d'outils spécifiques pour chaque terrain. Pourtant l'un et l'autre ne sont pas contradictoires : les outils permettent d'entrer dans le terrain, la comparaison de mieux en ressortir.

3. À chaque terrain des outils spécifiques... adaptations aux contraintes

Ce point de la réflexion s'appuie sur une comparaison entre outils des géographes et ceux d'autres approches scientifiques de l'espace. La pluridisciplinarité constatée au sein de l'atelier laissait en effet entrevoir la possibilité de mettre à jour des différences. Le grand nombre de géographes présents a aussi permis de penser à un éventuel débat sur les outils spécifiques à la géographie. Les discussions ont plus ou moins abordé ces sujets, au travers des témoignages d'expériences des uns et des autres.

Thème le plus abordé, l'enquête écrite révèle des postures différentes des chercheurs sur les terrains de leurs recherches, pour de mêmes objectifs. Il ne semble pas y avoir d'unité de méthode ou tout au moins d'applications de méthodes.

Ainsi, L. Bouifrou s'interroge sur les limites liées aux modifications des questionnaires. Pour rappel, elle a fait

le choix d'une observation participante dans un terrain au préalable lointain mais devenu familier avec le temps. Dans le cas de M-B Guérin, le questionnaire ayant été mené sur deux ans, il a fallu adapter les questions dans le temps, contourner les limites constatées dans un premier questionnaire afin de mieux recentrer ou détailler l'information. Ajoutons que toutes les enquêtes n'ont pas été réalisées par elle; elles ont fréquemment été confiées à des tiers. Dans un cas comme dans l'autre, les deux chercheuses peuvent être considérées comme étant présentes à temps plein sur le terrain de leurs recherches. Elles ont pu y consacrer relativement autant de temps, et dans les deux cas procéder à des enquêtes. Mais l'une et l'autre ont opté pour des démarches différentes : participation d'un côté, distanciation voulue de l'autre. Ces deux témoignages révèlent qu'on ne peut pas omettre le poids de l'objet géographique étudié sur le choix des outils à mettre en œuvre; celui-ci se révèle plus prégnant que les influences réelles ou supposées du terrain.

On touche donc ici aussi à la personnalité, voire à la sensibilité du chercheur, qui se trouve dans l'obligation d'effectuer des choix; ces choix peuvent être imposés par la nature de l'objet étudié, mais ils sont aussi, bien souvent, liés aux expériences intimes du chercheur. L'intervention de C. Bordas argue dans ce sens lorsqu'elle évoque les problèmes de légitimation sociale: de quel droit pratiquer un terrain de telle ou telle manière? M. Petite rappelle que le chercheur est parfois tenté de considérer l'entretien ou les questionnaires comme étant les seuls moyens de tirer de la « substance » du terrain. Or, c'est négliger d'autres sources d'informations, toutes aussi riches, mais moins formellement collectées, que sont les discussions informelles, l'observation de pratiques...

Ces remarques ont permis d'introduire la question de l'oralité. Ainsi P. Bosredon rappelle que sur le terrain qu'elle a choisi elle a pu constater des limites liées aux discours, comme celle de la langue et de l'interprétariat. Elle a été confrontée à de multiples contraintes liées à l'étrangeté du terrain choisi: position du chercheur intimidante pour l'enquêté, barrière de la langue, décalages culturels entraînant parfois malentendus ou mauvaises analyses des données récoltées, etc. Dans le même ordre d'idée, dans le contexte de son travail de thèse portant à la fois sur la Roumanie et sur la Hongrie,

E. Bioteau a été confronté à deux problèmes majeurs. Le premier concerne la compréhension, par la nécessité de disposer d'un langage commun avec les individus rencontrés. Son apprentissage de la langue roumaine lui permet de converser sans difficultés aucunes avec les citoyens roumains et avec quelques locuteurs de langue roumaine en Hongrie. En revanche, avec la majorité des citoyens hongrois, faute de difficultés d'apprentissage de la langue hongroise, les entretiens n'ont pu se dérouler qu'en anglais – le tout avec des personnes pour lesquelles cette langue reste une langue étrangère. L'intensité des échanges et la profondeur des réponses aux questions s'en trouvent affectées. Comment dès lors construire une réflexion comparative alors que les discours ne peuvent pas être considérés comme étant également formulés et collectés ?

Autre problème, celui de l'accessibilité des terrains hongrois, qui rejoint la posture et l'intimité du chercheur. Pouvant arguer d'une bonne connaissance de la Roumanie, ayant l'opportunité d'entrer en contact avec l'ensemble des habitants en Roumanie et de consulter tous documents et ouvrages dans ce pays, E. Bioteau doit se doter d'une grille de lecture – et opérer une mise à distance, ou un « dépaysement » suivant son propos – qui permette de considérer également les différents lieux et populations étudiés. La réponse méthodologique apportée à ces problèmes lors du travail de terrain doit à ce moment être dissociée du rendu de la recherche par l'écrit: opérer de nouveau une certaine mise à distance, tout en acceptant et en témoignant de cette différence de statuts entre les terrains d'étude.

Cela rejoint ce qu'indique L. Bouifrou suivant laquelle la posture du chercheur sur le terrain de ses recherches est aussi le résultat de son immersion et des contraintes qui y sont associées. Elle évoque par exemple le poids de l'interprète et l'incidence de la traduction du discours: à la fois du chercheur mais aussi des personnes interrogées. Dans le cas soulevé par E. Bioteau, pose aussi la question des origines du chercheur. Dans son cas, la difficulté soulevée est celle de travailler en tant que Français sur la frontière entre Roumanie et Hongrie, qui renvoie à l'histoire des Traités de Versailles et Trianon, et à la perte de la Transylvanie par la Hongrie sous l'influence notoire de géographes français; à de nombreuses reprises, des interlocuteurs rappellent cette question de l'origine du chercheur et appuient leur discours sur ce fait. Les

exemples allant dans ce sens sont multiples; ils ne mettent pas toujours en cause la citoyenneté mais aussi les différences culturelles ou sociales, physiques ou psychologiques.

Vient une dernière série de questions sur la prise de notes sur le terrain: rédactions de carnets, prises de photographies, réalisations de films, etc. Et des questions plus complexes encore, qui ont pu être rencontrées par les différentes personnes présentes lors de ces débats: en l'absence d'écrits comment retransmettre les traditions orales, d'autant qu'elles comptent toujours une part de vérité, une part laissée à l'appréciation du conteur? Le poids de l'interprète, de l'informateur a de la sorte un rôle décisif. Comment aborder un terrain inconnu dont on ne connaît pas la langue? Tous les renseignements divers, l'explication des choses observées sont-ils possibles sans une bonne connaissance des coutumes et d'un peuple?

Enfin, la question du recours et de la valorisation des nouvelles technologies – et usage de l'Internet – se pose. Quelles sont leurs limites en terme de validité de la recherche? Comment influencent-elles le rapport au terrain? Elles offrent une meilleure accessibilité au terrain, une possibilité de suivi, malgré la distance, notamment en ce qui concerne des terrains lointains ou difficilement praticables. Ces ressources ajoutent une strate informative, qui doit toutefois être considérée avec précautions quant aux origines des documents et à leurs portée politiques et sociales.

C- RENDUS ET REPRÉSENTATIONS DU TERRAIN

À travers le problème du rendu du terrain, il faut comprendre l'idée d'une construction permanente. Le chercheur doit se doter d'un « kit de terrain », à savoir autant des outils et méthodes mobilisés du point de vue scientifique que d'outils plus personnels, permettant de s'adapter aux terrains et de restituer les informations.

1. Les carnets de bords, l'usage du croquis, l'itinéraire photo

Dans le cadre d'une observation participante, la volonté de respecter une certaine neutralité et l'intimité des personnes rencontrées, plus le fait d'opérer « masqué », contraint le chercheur à s'appuyer sur des

approximations. Le travail de restitution en souffre mais l'information est plus aisément collectée sans recourir à des découpages forcés.

Dans le cas de L. Bouifrou, des outils sont mobilisables comme les carnets, qu'elle s'efforce de compléter de ses observations quotidiennes, dès lors qu'elle en a l'occasion (d'après son expérience : lorsqu'elle peut s'isoler). Mais en dehors de ses carnets, elle a aussi eu recours à la photographie, au travers d'une expérience singulière : confier des appareils photographiques à des enfants du *slum* afin qu'ils matérialisent eux-mêmes les lieux sensibles de leur espace de vie. Les enfants dressent de la sorte un témoignage personnel – et assurément plus proche du terrain que celui du géographe/enquêteur – de leurs lieux de vie.

Cette expérience a au départ été hasardeuse. Elle est la suite d'une conjecture : la volonté des enfants d'utiliser l'appareil photo, et de limites temporelles et relationnelles constatées par la chercheuse. Ce procédé s'est avéré pertinent au final. Cette initiative rejoint des démarches telles que la cartographie mentale, dans la mesure où les représentations de l'espace sont rendues de manière directe par les habitants, les personnes pratiquant ces lieux dans leurs activités quotidiennes.

L'usage de la photographie revêt des limites (sociales, scientifiques) qu'il faut contourner. Certaines personnes refusent d'apparaître sur la photographie tandis que d'autres le réclament. Enfin le chercheur peut être à l'initiative de la prise de vue afin de révéler un contexte. De même manière, le scientifique prenant une photographie opère d'emblée une sélection.

Quelle est alors la valeur de la photographie ? A. Volvey énonce que, de son point de vue, la photo relève du discours au même titre que le texte, la carte ou tout autre document qui rend compte d'une situation. C'est-à-dire qu'elle fait récit, en particulier quand produite en série à travers des dispositifs, ou quand montrées via des assemblages. Une bonne photographie résume et en dit souvent plus long qu'un texte. De même, la carte mentale ou tout autre procédé qui illustre d'un vécu et de représentations de l'espace est utile à la restitution géographique autant qu'ils construisent l'analyse et les interprétations du chercheur durant et suite à sa pratique de terrain. F. Tahraoui argumente dans ce sens. Elle a eu recours à la cartographie men-

tale dans le cadre d'une recherche sur un quartier illicite d'Oran, bâti à flanc de montagne, où l'habitat épouse les formes du relief et se caractérise par l'anarchie des implantations des habitations et le peu de routes carrossables. Elle s'est adressée aux classes de 4^e année d'enseignement moyen, dans un lycée du quartier, afin d'appréhender les représentations de ce même quartier. La question posée fut la suivante : « dessinez votre quartier, indiquez d'une croix votre maison ». Les réponses, sous formes de croquis, ont été riches de sens pour cette recherche et son aboutissement dans la mesure où ces adolescents ont restitué avec une grande finesse la configuration des lieux et ont voulu montrer à travers leurs dessins les difficultés de se mouvoir dans un labyrinthe de pistes et d'impasses qui ne s'apparente nullement à un quartier urbain. Les dessins reflètent de la sorte un profond malaise et un sentiment d'exclusion d'une ville à laquelle ces adolescents s'identifient et à laquelle ils restent profondément attachés.

Tous les chercheurs n'ont pas recours de même manière à ces outils. On peut par ailleurs être attaché à la photo plus qu'à un autre outil de restitution du terrain. Il y a dès lors une part sensible du chercheur qui transpire de la photographie. On dépasse le seul cadre de la recherche pour entrer dans l'intime. Il y a un rapport d'intériorité/extériorité dans la photographie, qui peut être considéré comme similaire aux habitudes prises sur le terrain : rituels ou autres formes de constantes. Il y a dans la photo un côté métaphorique : c'est un prolongement de soi sur le terrain. C'est dire « j'y étais », peut-être aussi, « j'y retournerai ». De même manière, on ne peut pas détacher recherche et sensibilité personnelle du chercheur... Le recours à l'outil photographique relève d'une posture autant intime que scientifique ; cela questionne le rapport du chercheur au terrain de ses recherches, ainsi que son rôle à l'interrogation de ce qui construit le terrain d'étude. Via la photographie, et ce n'est pas un hasard, quelque chose va frapper le regard plus qu'une autre chose. On en revient, une fois de plus au regard, à l'intimité, de la personne qui prend le cliché. Il ne faut pas en faire abstraction, mais simplement le savoir. Le chercheur opère ses propres choix et par là même tend à (dé)former l'image qu'il rend du terrain de ses recherches.

Ajoutons dans cette optique que la photographie peut aussi servir à de l'auto mise en scène des inter-

viewés. F. Tahraoui laisse les personnes interviewées choisir le lieu et l'attitude qu'elles souhaitent afficher sur la photographie. C'est là une autre forme plus participative d'approche de la photographie qui permet de saisir au mieux, sans le filtre du chercheur, les perceptions et représentations des acteurs sociaux. Toutes les photos ne doivent pas être considérées sous le seul angle de l'intime, de même que tous textes et toutes expériences de terrains.

2. Retransmettre son vécu et son implication sur le terrain : une nécessaire introspection ?

Tout chercheur adopte des postures particulières au contact du terrain de ses recherches. Certains vont même jusqu'à mettre en pratique de véritables rituels suivant A. Volvey. Ces rituels questionnent directement l'implication du chercheur dans la mesure où celui-ci se dote, au travers des rituels, d'un langage personnel grâce auquel il se met en position de recherche. Les rituels relèvent autant de l'habillement, de la collection d'objets ou de leur utilisation que du recours à des outils spécifiques, voire de postures...

On peut ainsi répondre à la contrainte du terrain par le recours à une tenue vestimentaire « obligée ». Mais ce n'est qu'un exemple des possibles. C. Le Bodic fait alors part de son vécu personnel et de ses propres rituels de terrain. Il a été un temps donné hébergé avec des patients psychotiques, au sein d'un pavillon distant de l'hôpital psychiatrique dans lequel il menait ses observations/entretiens de recherche. Deux éléments font jour suite à son témoignage. Le premier est qu'il se refuse à exploiter les observations effectuées au sein du pavillon pour un usage scientifique (en s'appuyant sur celles-ci dans le cadre de ses entretiens ou pour comparaison avec ses observations). Il ne fera pas non plus passer d'entretiens à ses colocataires, même si ceux-ci sont a priori intéressants du point de vue de la recherche.

Cette réticence personnelle rejoint un positionnement éthique, mais C. Le Bodic dit qu'il ne peut pas faire totalement abstraction de ce vécu pour son travail et, aujourd'hui encore, dans sa vie quotidienne. L'expérience personnelle a des incidences sur la manière dont il procède, sur son regard actuel. L'autre élément essentiel de ce témoignage repose sur le rituel de terrain associé à ces recherches. Systématiquement lors-

qu'il se rendait à l'hôpital, et actuellement toujours, C. Le Bodic se rase totalement (chevelure et barbe). Cette procédure renvoie au milieu hospitalier mais non seulement. C'est aussi une démarche personnelle, qu'il n'explique pas.

Il revient enfin sur un troisième élément original : la question du vouvoiement restant très discutée en psychologie. Il ne s'agit pas de forcer le patient au vouvoiement absolu des professionnels de l'institution, mais de mesurer ce qu'il engage dans la relation. De la même manière, il se peut que le psychologue tutoie les patients. Ce tutoiement sera alors à replacer dans le contexte de la rencontre. Il faudra, de la même manière que s'il s'agissait d'un vouvoiement, être rigoureux quant à d'éventuels changements de sens de ces tutoiement ou vouvoiement. En d'autres termes, vouvoyer ou tutoyer ne disent a priori rien de la distance. Celle-ci ne se mesure que dans la relation et n'est jamais figée.

Un débat de quelques minutes fait suite quant à cette distance voulue (physique mais aussi psychique) entre le pavillon de résidence thérapeutique et l'hôpital. Les raisons du choix de résidence sont vite éludées : l'hôpital l'a proposé, C. Le Bodic a accepté, tant pour l'aspect pratique que pour la découverte qui s'en suit. Mais l'hôpital reste alors un lieu fermé, d'enquête au quotidien mais pas habité.

La question des rituels a finalement été peu développée. Touchant l'intime, elle est un thème difficile à discuter au sein d'une assemblée. Quelques termes ont toutefois été employés par les participants, qui rejoignent ce rapport sentimental au terrain, et que nous listons ici pêle-mêle : avoir l'impression d'être un voyeur, mise en danger, dépassement de soi, trahison (face aux personnes rencontrées), injonction à s'exprimer, indiscrétions, probables dissimulations... Cette terminologie est forte : elle témoigne d'une difficulté certaine du chercheur, entre sa posture individuelle et sa posture scientifique.

Il est essentiel de ne pas mythifier le terrain en pensant que tout le travail de recherche « se trouve là ». Pour A. Volvey, il subsiste une certaine illusion du géographe sur son terrain, qui pour légitimer sa recherche devrait au moins une fois avoir « mis les pieds dans la boue », comme s'il s'agissait, au travers de la pratique de terrain, d'opérer une forme d'initiation ou de parcours initiatique. On rejoint d'ailleurs sur ce point la

question de l'excursion de géographie, mise en place par l'Association des Géographes Français durant la première moitié du XXe siècle, et toujours plus ou moins pratiquée en marges des rassemblements de géographes (se rappeler la visite de Rennes suite à la tenue des ateliers). Il y a ici un effet de mimétisme certain entre le terrain (et sa pratique) et l'exploitation des acquis par la lecture: il faudrait, de la sorte, que le terrain nous apprenne autant que les consultations d'ouvrages ont appris; il faudrait, aussi, que le temps du terrain balance celui des lectures, donnant ainsi l'impression de produire pour la recherche autant que la recherche nous a formés.

Considérons en dehors de ces remarques que le travail d'extraction et d'élaboration est aussi important que le travail d'écriture. Ce dernier travail implique un autre engagement et suppose que l'on trouve sa propre écriture... de même que l'on quête sur le terrain ses propres pratiques et que l'on applique ses propres choix méthodologiques. L'étape d'écriture est aussi essentielle que celle du terrain, sinon plus. Elle revêt une finalité d'autant plus importante que ce que l'on retiendra au final de l'étape de travail « sur le » terrain sera l'écriture!

Une question peu abordée au cours des échanges trouve ici sa place: celle du rapport d'altérité.

L'altérité est une condition essentielle du travail de terrain, dans la mesure où celui-ci confronte le chercheur à d'autres individus, méconnus, et dont il lui faut pourtant trouver les moyens de se rapprocher. Mais l'altérité réside aussi dans les choix de diffusion/restitution des résultats de la recherche. Par l'écriture de la thèse, du rapport scientifique ou sous toute autre forme de retour de l'information collectée, analysée et interprétée, le chercheur se met lui-même en jeu.

Conclusion :

Remarques formulées par les auditrices de l'atelier, au cours de la séance plénière conclusive

(A. Vovey; O. Louiset)

Cet atelier témoigne de l'intérêt général en géographie pour cette méthode scientifique qui fait problème aujourd'hui à la communauté des géographes française:

- dix ans après qu'il a animé la communauté des géographes anglo-saxons,

- soulignant le fait que dans la géographie française, au contraire, cette « boîte noire » de la constitution des données n'a été appréhendée qu'au travers de procédures dont les recettes relevaient des élaborations critiques d'autres sciences sociales (ethnologie, anthropologie, sociologie) et se trouvaient rarement questionnées, encore moins travaillées.

- la faisant apparaître comme un objet épistémologique confus, mélangé.

Ce renouveau du questionnement émerge après que la méthode, héritée de la Géographie classique, a été disqualifiée dans les années soixante et 70 entraînant alors le développement de méthodes dites quantitatives présentées comme substitutives, et au moment où elle se trouve revalorisée par le développement des études dites qualitatives, pour en faire un problème épistémologique.

L'interrogation ici est conduite à partir d'une considération du terrain sur le seul versant objectivant, celui de sa légitimité scientifique, où la bonne question est celle de l'adaptation du terrain à l'objectif de connaissance ou aux normes du régime de scientificité choisi. Plusieurs intervenants ont employé le terme de « terrain pertinent »

Un biais important doit être souligné: l'impossibilité de parler dans le cadre de l'atelier de l'aspect biographique du terrain. Par ailleurs, certaines questions n'ont pas été abordées. Elles sont pourtant essentielles au regard du terrain des sciences sociales. Ainsi, la question de la langue et, au-delà, celle de la traduction/transposition ont été peu évoquées lors des débats. La personification du terrain, si elle a été considérée par les participants, ne l'a été qu'à partir de l'expérience de la thèse. A. Volvey invite à réfléchir sur le terrain comme rapport pourvoyeur de significations pris dans des enjeux biographiques et sociologiques.

Plus précisément, cette remarque renvoie aux *politics of field* élaborées par la géographie anglo-saxonne sur la question du versant subjectif de la recherche, sur l'engagement et le militantisme... Au final, il ressort des débats/discussions un manque concernant la perspective diachronique: sur la pratique compte tenu des vicissitudes du terrain comme fabrique du savoir (qu'est-ce que faire du terrain aujourd'hui?).

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Pauline Bosredon

« Harar (Éthiopie), entre « la ville du sud » et la complexe réalité d'une ville gigogne: la difficile redéfinition d'un terrain », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BosredonTerrains.pdf>

Linda Bouifrou

« Le rôle du chercheur dans l'observation participante, à partir de l'étude de cas de deux bidonvilles de Delhi », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/BouifrouTerrains.pdf>

Lucie Desjouhanet

« Les difficultés d'accès à la forêt indienne. Influence du terrain dans l'orientation de la recherche sur un sujet sensible: les plantes médicinales au Kérala », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DejouhanetTerrains.pdf>

Carine Duhoux-Gendrot

« Un terrain entre territoires et représentations: retour d'expérience d'un franchissement des frontières au fil de l'eau entre Espagne et Portugal. Ou l'identité du chercheur et le "sens de lecture" du territoire en questions », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/DuhouxGendrotTerrains.pdf>

Guérin Marie Bénédicte

« La dimension spatiale de la famille. Où vivent les familles? Comment appréhender les familles sur le terrain? L'exemple à partir de deux enquêtes sociales réalisées au Mans en 2005 et 2006, Sarthe », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/GuerinTerrains.pdf>

Le Bodic Cédric

« Pratiques Sexuelles Tarifées et confusions spatiales. Pénétration du lieu et du territoire par l'espace », http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/Le_BodicTerrains.pdf

Petite Mathieu

« Des objets montagnards et alpins: réflexion sur une problématique, des méthodes et des terrains », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/PetiteTerrains.pdf>

Rivière Jean

« Des terrains où interroger les rapports entre changements sociaux et comportements électoraux.

Quelques éléments sur la logique du choix des terrains dans ma recherche », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RiviereTerrains.pdf>

Rouger Aude

« Territoires, urbanisation et crise de la presse quotidienne régionale: généalogie d'une recherche comparative », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/RougerTerrains.pdf>

Sintes Pierre

« De l'approche régionale à la géographie des réseaux. La construction d'un objet de recherche relationnel », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/SintesTerrains.pdf>

Tahraoui Fatima

« L'espace urbain en Algérie, mobilité résidentielle et amorce d'une reconfiguration sociale des quartiers, le cas d'Oran », <http://eegeosociale.free.fr/IMG/pdf/TahraouiTerrains.pdf>